

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :	
INTITULE DE L'ACTION : 30 ans du camion,			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	700,00	Autofinancement	50
ET MOI ? location du matériel son+ Ingé son			
Défraiements des artistes	100,00		
4 groupes x 50€ (2)		Participation des personnes (4)	250
Boissons et alimentation	700,00		
Achat de fournitures d'arts plastiques	100,00		
(3)			
Tracts, affiches	156,61		
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)	152,60		
Personnel bénévole		Bénévolat	
Artistes	2600,00	Artistes + bénévoles	4153,30
Bénévoles	1553,30		
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	6062,51	TOTAL	6062,51

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.